

**Avis public**

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Cet avis est, par la présente, donné par la greffière adjointe, conformément à l'articles 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19 :

Que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 9 juin 2026, à 19 heures, au bâtiment de services du parc des Saphirs situé au 175, rue Kildare, Sainte-Brigitte-de-Laval, Québec, la trésorière déposera le rapport financier de même que le rapport de l'auditeur externe couvrant l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 1<sup>er</sup> jour de juin 2026.

*Caroline Letarte*

---

La greffière adjointe,  
Mme Caroline Letarte

**Certificat de publication**

Je soussignée, Caroline Letarte, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval/MRC de La Jacques-Cartier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessous conformément à la loi, une copie de cet avis le 1<sup>er</sup> juin 2026, à chacun des endroits suivants :

- À la mairie ;
- Sur le site Web de la Ville.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 1<sup>er</sup> jour de juin 2026.

*Caroline Letarte*

---

La greffière adjointe,  
Mme Caroline Letarte